

Numéro du BEEFP 90-27b

Fort Lennox (Québec)

**Corps de garde**

Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

**ÉBAUCHE FINALE**

Le corps de garde a été construit de 1821 à 1823, sous la supervision de l'ingénieur Samuel Romilly, pour servir de lieu de gardiennage et de prison. Après le départ des troupes britanniques en 1871, il est demeuré vacant. Lors de la désignation du Fort-Lennox comme lieu historique national, en 1922, le corps de garde a servi d'atelier et d'entrepôt. Entre 1940 et 1944, il a été utilisé comme camp d'internement pour les réfugiés. Durant les étés de 1945 à 1947, l'étage a été transformé en dortoir pour des membres de la Jeunesse étudiante catholique. Puis le corps de garde est retourné à sa fonction d'atelier et d'entrepôt. En 1973-1974, sa façade a été restaurée. Aujourd'hui, à l'exception de quelques modules d'interprétation situés au rez-de-chaussée, il est inoccupé. Le corps de garde est partie intégrante du lieu historique national du Fort-Lennox. Parcs Canada est responsable du bâtiment. Consulter le rapport 90-27 du BEEFP.

**Raisons de la désignation**

Le corps de garde du fort Lennox a été désigné <<édifice classé>> pour ses grandes qualités architecturales et environnementales, et pour l'importance du thème historique qu'il lui est associé.

La conception esthétique du corps de garde est remarquable par son équilibre et sa robustesse. Ces qualités reposent en grande partie sur le portique longitudinal du rez-de-chaussée, délimité par un jeu d'arcades en pierre de taille en bossage. Le plafond voûté du rez-de-chaussée atteste le rôle défensif qu'on réservait à cet édifice au besoin. L'adaptation du bâtiment à chaque nouvelle fonction témoigne de la flexibilité de sa conception, alors que la qualité de ses détails de construction témoigne des normes élevées de l'époque. Le défi technique de la restauration de la façade à arcades, qui s'était enfoncée au fil des ans, a été relevé avec succès.

Le corps de garde occupe une position stratégique dans le fort. Sa présence, jumelée à celle du logis des officiers qui se dresse à ses côtés, constitue l'une des images les plus mémorables de ce lieu historique national. Outre sa beauté architecturale classique, ce bâtiment exerce une fascination particulière sur le visiteur en raison de son utilisation comme lieu d'incarcération.

Suite aux expériences de la guerre de 1812-1814, les officiers britanniques reformulent la stratégie défensive du Haut et du Bas-Canada pour parer aux attaques en provenance des États-Unis. Pour arrêter toute progression ennemie par le lac Champlain et la rivière Richelieu, et pour protéger le dépôt de marchandises placé à l'île Sainte-Hélène, on décide de construire une fortification à l'Île-aux-Noix. Ce site a été préféré à Saint-Jean à cause de ses nets avantages dans le cas d'une attaque navale. Le corps de garde a contribué au rôle stratégique de la fortification.

Numéro du BEEFP 90-27b

Fort Lennox (Québec)

**Corps de garde**

Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

**ÉBAUCHE FINALE****Éléments caractéristiques**

La valeur patrimoniale du corps de garde repose sur sa composition architecturale, sur ses détails de construction et sur son organisation spatiale qui exprime sa double fonction, carcérale et défensive. Elle repose également sur sa relation avec son pendant, le logis des officiers.

Un plan rectangulaire, un portique avec des arcades, un toit à croupe et une répartition régulière des ouvertures sont autant d'éléments qui définissent l'aspect architectural de cet édifice et qui méritent d'être préservés. Afin de maintenir la cohérence de la composition, le modèle et le matériau de la toiture devraient respecter le concept d'origine. Dans le même ordre d'idées, les fenêtres et les portes anciennes devraient être réparées, sinon remplacées par des copies conformes aux éléments d'origine. L'installation d'appareils mécaniques modernes devrait se faire sans endommager les matériaux historiques (on pourrait utiliser si nécessaire les ouvertures existantes).

Le carré du corps de garde arbore un agencement de pierres de taille très étudié qui doit être préservé. Parmi les caractéristiques de la maçonnerie, on retrouve les chaînes d'angle, le bandeau de façade, le bossage à anquet du portique et des voussoirs (ceux de la façade sont différents de ceux des élévations latérales). Pour préserver l'intégrité visuelle des murs, il est recommandé que les nouveaux joints et les pierres de remplacement soient identiques aux éléments enlevés (matériau, couleur, profil et type d'appareil).

Les aménagements futurs de ce bâtiment devraient s'adapter à sa capacité d'accueil plutôt que l'inverse. Tout aménagement muséologique à venir devrait être conçu de manière à ne pas porter atteinte aux matériaux et aux éléments de décor qui ont survécu, dont les trois foyers de brique. Sont à préserver les traces des anciennes cellules et le réseau de sonnettes qui rappellent la fonction carcérale du lieu; les portes de métal des cellules devraient être traitées contre la corrosion afin d'en prolonger la durée de vie. Quant aux indices de sa fonction défensive (compartimentation de l'espace, murs épais, voûtes et meurtrières), ils sont des caractéristiques formelles à préserver.

Le maintien de l'intégrité de l'environnement et des ouvrages défensifs entourant le corps de garde est grandement souhaitable. La similitude évidente entre ce bâtiment et le logis d'officiers ne doit pas être modifiée, sinon l'impact de cette symétrie architecturale par rapport à la porte d'entrée du Fort-Lennox risque d'en souffrir. Les aménagements paysagers qui dérogent du contexte militaire du site sont à éviter.

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique du BEEFP*.